



CAL Athlétisme Lisieux

FORMULAIRE D'ADHÉSION POUR LA SAISON 2019/2020

Renouvellement : n° de licence FFA. **Nouvelle adhésion** : Licence n°

Nom : Prénom :

Sexe : F M Date de naissance : ... / ... / (jj/mm/aaaa) Catégorie :

N° de téléphone (fixe) : N° de téléphone (portable) :

Adresse Email (obligatoire) :

(vous recevez votre licence par courrier électronique)

Adresse complète :

.....

Code Postal : Ville :

► **Important** : nous prévenir en cas de changement d'adresse, de n° de téléphone ou d'adresse mail

Type de licence choisie : Licence Athlé Découverte (né de 2009 à 2014) Licence Athlé Compétition (né en 2008 et avant)
 Licence Encadrement (Dirigeant/Jury) Licence Athlé Santé Loisir Running/Marche Nordique

Certificat médical : (Articles L 231-2 et L 231-2-2 du Code du Sport) **Date du certificat** : ... / ... / (jj/mm/aaaa)

Datant de moins de six mois à la date de prise de la licence, et **attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition**

Assurances (Articles L 321-1, L 321-4, L321-5, L 321-6 du Code du Sport)

La FFA propose une assurance individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'athlétisme, aux prix de 0.82 € TTC (**inclus dans le coût de la licence**)

J'accepte l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée

ou

Je refuse l'Assurance Individuelle Accident et Assistance proposée et reconnaît avoir été informé des risques encourus pouvant porter atteinte à son intégrité physique lors de la pratique de l'athlétisme

Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles proposées (option 1 et 2) complémentaire (consultables entre autres sur le site www.athle.fr rubrique Assurances)

Droit à l'image :

- Autorise l'utilisation de ma photographie ou vidéo pour toute opération destinée à promouvoir la vie du club
 N'autorise pas l'utilisation de ma photographie ou vidéo

Loi « Informatique et libertés » (Loi du 6 janvier 1978)

Le soussigné est informé du fait que les données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site Internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : cil@athle.fr Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre : (**l'absence de réponse vaut acceptation**)

• **En cas d'urgence**

Nom de la Personne et n° de téléphone à contacter:

Transport :

Je soussigné, autorise mon enfant à être transporté dans le véhicule personnel d'une personne désignée par le CAL Athlétisme Lisieux pour les déplacements à l'extérieur : OUI NON

Charte du club :

En prenant mon adhésion au CAL Athlétisme Lisieux, je m'engage à respecter la charte du club.

Date :

Signature du Licencié :

(des parents ou représentant légal si le licencié est mineur)



CAL Athlétisme Lisieux

Les catégories pour la saison 2019/2020

Baby : 2013-2014 **Ecole d'Athlé : 2011-2012** **Poussins : 2009-2010** **Benjamins : 2007-2008** **Minimes : 2005-2006**
Cadet : 2003-2004 **Junior : 2001-2002** **Espoir : 1998-2000** **Senior : 1997-1981** **Master (VE) : 1980 et avant**

Horaires des entraînements (Au stade Louis Bielman)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Baby - U6 EA - U8 PO - U10			13h45 - 15h30		17h15 - 18h30	
BE - U12 MI - U14			16h00 - 17h45		18h30 - 20h	
Piste (U16...) Lancers, Sauts, Courses	18h30 - 20h		18h00 - 20h	18h30 - 20h		10h30 - 12h30
Marche Nordique	18h30 - 20h			18h30 - 20h		
Hors stade		18h45 - 20h15		18h45 - 20h15		

Montant des cotisations (assurance incluse)

- ✓ 130 euros pour les licenciés (Créneaux Baby-EA-PO-BE-MI et Piste)
- ✓ 95 euros pour les licenciés (Créneaux Marche Nordique et Hors Stade)
- ✓ 45 euros pour les licences Encadrement (Dirigeant et Jury)

Il vous sera demandé d'acheter le maillot du club :

- 10 euros pour les catégories Babys à Poussins
- 30 euros pour les catégories Benjamins à Masters

• Rappel des pièces à fournir pour votre inscription :

En cas de renouvellement de licence (pas besoin de certificat médical si questionnaire santé dûment rempli) :

- Le formulaire d'adhésion rempli et signé
- Questionnaire de santé FFA à remplir (reçu mi juin sur votre adresse mail)
ou
- Le certificat médical de moins de 6 mois attestant **l'absence de contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition** (sauf pour les licences encadrement)
- Le règlement (Chèque(s) à l'ordre de CAL ATHLETISME LISIEUX)
Nous acceptons les tickets sport, chèques vacances. Possibilité de paiement en plusieurs fois

En cas de 1^{ère} inscription :

- Le formulaire d'adhésion rempli et signé
- Le certificat médical de moins de 6 mois attestant **l'absence de contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition** (sauf pour les licences encadrement)
- Le règlement (Chèque(s) à l'ordre de CAL ATHLETISME LISIEUX)
Nous acceptons les tickets sport, chèques vacances. Possibilité de paiement en plusieurs fois

Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à nous contacter !

CAL Athlétisme Lisieux
3, rue Rémy Belleau 14100 LISIEUX
Téléphone : 06 85 02 72 73 (Président)



Charte du CAL

Athlétisme

La charte du club permet la bonne marche du club et aide les dirigeants, entraîneurs, athlètes et parents dans leurs rôles respectifs. Adhérer au club en prenant une licence, c'est s'engager à respecter l'éthique du club et de l'athlétisme.

Les athlètes, entraîneurs et dirigeants représentent le club et doivent en donner une bonne image par un comportement exemplaire autant sur le stade qu'en dehors.

Le non-respect de ces règles pourra, le cas échéant, donner lieu à des mesures que le Président et le bureau jugeront nécessaire.

L'Athlète

- s'engage à faire preuve de **politesse, à respecter les règles et l'autorité** des dirigeants du club, des entraîneurs et des officiels lors des compétitions
- s'engage à disposer d'**une tenue et d'un équipement adapté** à la pratique de l'athlétisme
- s'engage à **respecter le matériel** mis à sa disposition, à l'utiliser selon les règles de sécurité, à le ranger après l'entraînement, à garder les locaux propres et en bon état.
- s'engage à faire preuve d'**assiduité et de ponctualité** en respectant les heures d'entraînement fixées.
- s'engage à **participer aux compétitions** (au moins 2 sur l'année).

Les parents, véritables collaborateurs du club

- s'engagent à **respecter l'autorité de l'entraîneur et des dirigeants.**
- s'engagent à **participer à la vie du club** (déplacements compétitions, coup de main sur les organisations du club, aide sur les compétitions...)
- s'engagent à **s'assurer de la présence de l'entraîneur** avant de déposer son enfant.
- s'engagent à **recupérer son enfant sur le stade ou dans les vestiaires.**